

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 49 (1913)
Heft: 29

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

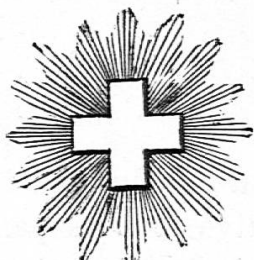
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XLIX^{me} ANNÉE

N° 29.



LAUSANNE

19^e Juillet 1913

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

AVIS

A partir du 19 juillet et jusqu'au 13 septembre prochain, **L'ÉDUCATEUR** ne paraîtra que tous les 15 jours, mais donnera 24 pages au numéro.

SOMMAIRE : *Lettre de Paris.* — *Correspondance.* — *Chronique scolaire : Neuchâtel.* — *Bibliographie.* — **PARTIE PRATIQUE :** *Enseignement de la rédaction.* — *Récitation.* — *Comment enseigner les sciences à l'école primaire : L'aquarium scolaire.* — *Dessin.*

LETTRE DE PARIS

Le vingt-sixième numéro de *l'Éducateur* contient, sous la rubrique *Correspondance*, une lettre qui m'est personnellement adressée et à laquelle il convient peut-être que je fasse sommairement réponse.

Avant tout, j'en remercie l'auteur, Mlle Friedli, pour l'attention qu'elle me fait l'honneur d'apporter à la lecture de mes chroniques et pour la parfaite courtoisie avec laquelle elle a relevé ce qu'elle pense être une erreur dans mes jugements sur nos instituteurs syndicalistes.

Sans vouloir instituer à ce propos une discussion approfondie qui me mènerait beaucoup trop loin, je lui demande la permission de mettre en relief seulement le point essentiel sur quoi nos opinions s'opposent et -- si elle n'a pas plus que moi peur des mots -- l'idée *anarchique* qui est à la source de ses objections.

Dissipons d'abord une équivoque. En revendiquant le droit de la nation qui commet tels et tels particuliers à la direction de ses écoles, je n'ai jamais prétendu que les *fonctionnaires d'enseigne-*

ment mis en charge par elle dussent être les dispensateurs automatiques, sans initiative et sans pensée, d'une doctrine d'Etat, façon de dogme s'enseignant à la lettre, mais ne s'expliquant et surtout ne se discutant pas. Autant que qui que ce soit, je reconnais et proclame l'importance du *facteur personnel* dans toute œuvre d'instruction et d'éducation. Je fais plus, je déclare qu'il n'y a pas d'éducation où il n'y a pas action *libre* d'une âme *libre* sur d'autres âmes pareillement *libres* ou du moins en passe de le devenir ; et j'aimerais mieux voir fermer d'un coup toutes les écoles publiques que d'en voir réduire les maîtres au rôle sans dignité comme sans efficacité de phonographes vivants, quelle que fût d'ailleurs la valeur intrinsèque des « morceaux » qu'auraient à débiter ces machines. Voilà qui est entendu : un maître est un homme qui sent et qui pense ; il est une *personne* ; et plus sa personnalité, c'est-à-dire sa manière propre de parler et de sentir, est accusée, plus sa vie intellectuelle et morale est originale et active, d'autant plus est-il apte à former des esprits et des cœurs, — à supposer, cela va de soi, comme condition première, qu'il ait en partage, outre le savoir nécessaire, la générosité du cœur et la droiture de l'esprit.

Dans l'abstrait, théoriquement, rien ne s'oppose à ce qu'un tel maître ait pleine et entière liberté tant au point de vue de la doctrine que de la méthode ; il fera œuvre bonne et féconde dans la mesure où les jeunes âmes seront sensibles et dociles à son action.

Mais ne nous attardons pas dans l'abstrait. Descendons et restons dans le concret.

Le concret, c'est ceci. Une *nation* existe, qui exige, pour durer, que certaines conditions soient réalisées, au premier rang desquelles se place une *éducation nationale*.

Que les nations, qui sont des réalités créées par l'histoire, aient tort ou raison de vouloir durer, c'est une question qui, je pense, est en dehors et au-dessus de notre débat. Observons seulement que la vie nationale est présentement la forme la plus haute, la plus riche, la plus pleine, la plus parfaite de la vie humaine : c'est vers cette forme que tend irrésistiblement toute vie individuelle

dans son effort inconscient vers le mieux; nous ne sommes et ne pouvons être *des hommes*, nous Français, Suisses, Anglais, Italiens, Grecs ou Serbes d'aujourd'hui, que dans la nation et par elle. C'est commettre le puéril sophisme anarchiste que de nier cette inéluctable nécessité. Tout individu conscient des conditions de sa propre vie ne peut que vouloir passionnément la vie nationale, et, avec la vie nationale, tout ce qui est indispensable à son maintien et à son accroissement, par conséquent l'éducation nationale.

Donc nous voulons l'*éducation nationale*. Du même coup, nous voulons l'*école nationale*: ce qui veut dire une école où la nation se fasse enseigner elle-même, fasse imprimer dans les cerveaux de ses plus jeunes recrues les vérités sans lesquelles elle ne pourrait continuer de vivre, fasse communiquer aux futurs citoyens l'ensemble de croyances et de sentiments qui forment son assise morale et qui comptent parmi les principes de sa vitalité.

Cette conception implique : 1° un *programme* de notions morales, historiques et civiques conforme à la fois dans sa lettre et dans son esprit à l'idée que la nation se fait d'elle-même, de son passé, de son présent, de son avenir, de ses intérêts, de son rôle dans le monde, de son idéal, en un mot du but et des moyens de son existence ; 2° la *direction* et la *surveillance* des maîtres à qui elle confie, par contrat et moyennant rétribution, la tâche de dispenser à la jeunesse un tel enseignement. Tout homme qui sollicite et obtient une charge d'enseignement public consent par cela même à subir cette surveillance et à se prêter à cette direction. C'est le devoir fondamental de tout instituteur ou professeur entré au service de la nation. Que s'il arrive un jour où il croit impossible de continuer à s'y soumettre, l'honnêteté exige qu'il quitte une fonction qu'il ne peut plus remplir fidèlement.

A ce point précis de mes déductions se place la difficulté que Mlle Friedli croit tellement insurmontable qu'elle lui tourne le dos, pour aller droit à la solution *anarchique* du « facteur personnel » libéré — ou à peu près — de la tutelle de la nation.

Programme et direction dont je viens de parler, qui dressera l'un et exercera l'autre ? La *nation*, sans doute, mais comment ?

Non point directement, ce qui est impossible, vu la masse; mais par l'intermédiaire, par l'organe du *gouvernement* qu'elle se donne pour la représenter, pour gérer ses intérêts et pour exécuter sa volonté. Nous sommes ici, évidemment, en présence d'une *fiction*, mais d'une fiction dont, la sociologie nous le démontre, il est impossible à toute organisation politique de se passer. « Le gouvernement direct du peuple par le peuple dans un grand Etat est une impossibilité, et la représentation nationale, l'organisation et la division des pouvoirs apparaissent nécessaires. Dès lors entre le principe moral de la souveraineté populaire et les conditions qu'impose fatalement l'organisation d'un grand Etat, la raison abstraite pose une fiction: le Parlement est « censé » exprimer la volonté nationale, et cela posé, le pouvoir exécutif est responsable devant lui ¹. »

C'est donc au gouvernement à prévenir ou à réprimer tout ce qui peut mettre en péril l'éducation nationale; c'est donc à lui à tracer, sous sa responsabilité, aux fonctionnaires d'enseignement (qui ne peuvent pas tous être des « facteurs personnels » de qualité éminente; — ceci fait encore partie du concret!) les limites dans lesquelles, pour ne point manquer à leur devoir envers la nation, ils doivent renfermer leurs droits de citoyens. C'est toute institution sociale possible que ruine d'avance la négation de la fiction gouvernementale, sous quelque forme particulière qu'elle se produise.

Restent les observations de Mlle Friedli sur les *contradictions* impliquées dans cette fiction. Elles ont une part de vérité, mais ne sont pas des arguments irréfutables.

En théorie, dit Mlle Friedli, le gouvernement est chargé d'exprimer la volonté de la nation; mais en pratique il n'exprime que celle d'une majorité.

Rien de plus juste; mais, si opposées d'opinion que soient majorité et minorité dans un pays, il y a toujours des articles fondamentaux sur lesquels elles sont d'accord: toutes deux veulent que la nation vive, et pensent de même sur ce qui est strictement

¹ F. Gazin, *L'Enseignement de la Morale dans les classes primaires*, dans la *Revue Pédagogique* de juin 1913.

nécessaire pour cela. Le patriotisme leur est commun dans ce qu'il a vraiment d'essentiel, et elles se retournent ensemble contre les égarés ou les criminels qui s'attaquent à lui.

Mais cette majorité est soumise à des fluctuations et peut se voir déposséder du pouvoir par une minorité triomphante à son tour.

Bien sûr ! Mais d'abord de tels changements ne sont pas soudains ; ils sont amenés par une évolution plus ou moins lente de l'esprit public à la faveur de laquelle s'établit une balance des opinions divergentes d'où les extrêmes demeurent exclus. Puis les changements de majorité ne se traduisent pas par des changements équivalents dans les doctrines de l'enseignement national. Les vérités de fonds qui le composent sont à l'abri des vicissitudes de la fortune des partis, parce qu'il y a un *Credo* national qui est commun à tous les grands partis, et qu'un parti qui le rejetterait ne serait plus qu'une faction révolutionnaire et ne pourrait jamais être un parti de gouvernement.

Il n'y a donc guère à craindre, dans la pratique, que l'instituteur officiel soit tenu par ses chefs de changer demain l'affirmation d'hier en négation, et réciproquement.

Après cela, comme les institutions humaines sont forcément imparfaites, comme les meilleurs des hommes sont sujets à faillir, comme politique et désintéressement se donnent rarement la main, comme le nombre des braves cœurs et des esprits sensés est encore, Dieu merci, assez grand parmi nos maîtres d'école, etc., etc., je suis d'avis que le gouvernement doit montrer de la confiance aux instituteurs, favoriser chez eux l'esprit d'initiative, pousser jusqu'au scrupule le respect de leurs droits civiques, et ne sévir, après avoir essayé de les ramener à la raison, que contre ceux qui s'obstinent à traiter de mépris la personne et les ordres de leurs chefs réguliers, à donner à la jeunesse le fâcheux exemple de la désobéissance aux lois, et à se poser en contempteurs des principes sur lesquels l'existence de la nation repose.

H. MOSSIER.



CORRESPONDANCE

La sténographie à l'école primaire.

L'article de M. Chevallaz, ou plutôt son réquisitoire (car ce n'est que cela d'un bout à l'autre, ou peu s'en faut) contre la sténographie à l'école primaire part d'un excellent naturel. Nous ne chicanerons pas l'auteur ; tout au plus quelques petites remarques. Tout d'abord, l'histoire apprend que la sténographie était apprise à Rome en même temps que la lecture et l'arithmétique. Voilà pour la nouveauté. Ensuite, il y a de cela vingt-cinq ans, une monographie sortait des presses de l'Imprimerie nationale, à Paris, avec ce titre : la sténographie à l'enseignement primaire, par René Fourés, où entre mille choses on peut lire que « la sténographie donne aux élèves la prononciation généralement admise et corrige rapidement les prononciations défectueuses ». Pourquoi donc les enfants seraient-ils stupéfiés d'apprendre les diverses façons d'écrire un son ? Si vous voulez qu'ils aient une bonne orthographe, on ne peut pourtant pas se borner à leur dire qu'ils doivent écrire le son « o » au petit bonheur. C'est précisément développer leur faculté de raisonnement que de bien leur faire comprendre les rapports visuels et auditifs des mots entre eux, rapports si délicats et si peu connus.

Il y a dans la Colombie britannique une peuplade sauvage qui écrit ses livres et apprend à lire à ses enfants avec une sténographie française. Mais, voilà, nous ne sommes pas des sauvages !

L. MOGEON

CHRONIQUE SCOLAIRE

NEUCHÂTEL, — **On assure l'avenir.** — Une assemblée des Corps enseignants secondaire, professionnel et supérieur a voté le principe de la création d'un fonds scolaire de prévoyance destiné aux « extra-primaires ». Un comité provisoire a été nommé qui demandera à l'Etat de vouloir bien gérer ce nouveau fonds à créer. Des statuts définitifs entreront en vigueur le 1^{er} janvier prochain.

*** **Des heures de 40 minutes.** — L'assemblée ordinaire d'automne des membres des Corps enseignant secondaire, professionnel et supérieur, aura lieu à Cernier. On y discutera de la durée des leçons qu'un fort mouvement tend à ramener à 40 minutes.

*** **Triste état sanitaire.** — Le Corps enseignant primaire du district de Boudry est le plus éprouvé de ceux de tous les districts neuchâtelois par la maladie. La dernière conférence officielle des membres de ce Corps, au nombre d'une soixantaine au total, a fait constater que sept institutrices, un instituteur, et une institutrice, qui ne fonctionna que quelques mois en qualité de remplaçante, étaient gravement malades. Depuis cette assemblée, un décès est déjà survenu et nous voulons souhaiter que ce district ne détienne pas plus longtemps ce triste record. A tous nos collègues malades nous souhaitons bien vivement qu'ils recouvrent leur santé compromise.

*** **Bonnes vacances !** — La Commission scolaire de Neuchâtel a décidé

que les vacances d'été dureraient du 11 juillet au 1^{er} septembre, soit sept semaines; en outre, les vacances de fin d'année ont été fixées du 23 décembre au 5 janvier, soit deux semaines. Puisse cet exemple être suivi ailleurs, là surtout où on semble accorder les vacances avec amertume et regret... au Corps enseignant!

*** **Les courses instructives!** — Parmi beaucoup de courses habilement organisées et fort bien comprises, relevons celle qu'a faite l'Ecole supérieure de Commerce de la Chaux-de-Fonds qui a visité Berne comme peu sans doute l'ont fait, puisque les élèves sont entrés dans les établissements de commerce suivants: librairie Francke, fonderie de Roll, fabrique de chocolat Lindt, chantiers de construction Muesmatt, caves et entrepôts de fromages d'Emmenthal, et brasserie Felsenau. Voilà une visite consciencieuse autant que captivante. Ajoutons que cette course, d'une durée de plusieurs jours, s'est continuée sur Thoune, Interlaken, Grindelwald, petite Scheidegg et Lauterbrunnen, ajoutant ainsi à l'enseignement intuitif de nos industries le charme prenant et inoubliable de contrées magnifiques.

L. Q.

BIBLIOGRAPHIE

Psychologie de la volonté, par Eugène Martin, professeur de philosophie au Collège de Villefranche-de-Rouergue. Préface de M. Paulin Malapert. 1 volume in-16 de la Bibliothèque de philosophie contemporaine, 2 fr. 50 (Librairie Félix Alcan).

L'auteur de cet ouvrage a essayé de pousser l'analyse psychologique aussi loin que possible dans l'étude d'une fonction qui est sans doute la plus complexe de toutes. Il a tenu un grand compte de son évolution normale. — Après avoir décrit minutieusement les caractères de l'activité volontaire, il a abordé le problème de la nature de la volonté.

Puis, dans trois chapitres, il s'est attaché à déterminer avec précision le rôle des facteurs intellectuels dans l'activité volontaire, celui des dispositions actives ou « tendances », et celui des émotions ou sentiments, sans jamais perdre de vue les transformations subies par la volonté au cours de son évolution individuelle.

Enfin il a examiné comment cette évolution pouvait être influencée par la volonté elle-même, dans l'auto-éducation et dans l'éducation. Cet ouvrage de psychologie ne manquera pas d'intéresser les amateurs d'études pédagogiques, notamment par son dernier chapitre et par sa conclusion.

L'hygiène de la femme professeur. Guide à l'usage de toutes les enseignantes, par Maria Dupont. Préface du Docteur Surmont, Professeur à la Faculté de Médecine de Lille. Un volume broché 2 fr. Librairie Fernand Nathan, 16, rue des Fossés St-Jacques, Paris.

Dans notre carrière déjà longue, nous nous sommes souvent dit que l'institutrice, la femme professeur vivent d'une vie très particulière, très spéciale: si nous recherchons et analysons les habitudes de nos sœurs, employées du commerce, des usines, des administrations, nous nous apercevons vite qu'elles n'ont ni les mêmes obligations, ni la même tension d'esprit que nous. De là à

conclure que les enseignantes ont besoin d'une hygiène spéciale, il n'y a qu'un pas. Une femme qu'une mort prématurée a enlevée à l'affection de ceux qui l'ont approchée a eu la même pensée que nous ; documentée par un long stage comme secrétaire d'un médecin, le docteur Surmont, Professeur à la Faculté de Médecine de Lille, elle a pu consigner, dans un bon et beau livre, les résultats d'une expérience acquise au cours d'une carrière bien remplie.

Pour ne citer que quelques titres, un chapitre est consacré au *surmenage des nerfs*, aux *cordes vocales* ; l'*hygiène génitale*, que l'on n'ose pas généralement aborder et qui, en définitive, est si importante, tient la place qui lui est due dans cet ouvrage. Le docteur Surmont a revu les épreuves et a donné ainsi à cet ouvrage la consécration de la science.

Écoutons donc cet appel ému d'une intellectuelle à des intellectuelles en faveur de la santé physique, que la poursuite de l'idéal professionnel, le souci de la culture de l'esprit, font souvent oublier et même dédaigner. Comme si la vie humaine, dans toute sa plénitude, n'était pas un équilibre harmonieux entre la santé physique et la puissance intellectuelle ! Comme si cette dernière même n'était pas, en définitive, « fonction » de l'autre !

Chansonnier Rambert. — Recueil officiel des sections de courses des Unions chrétiennes de la Suisse romande.

Cette troisième édition du Chansonnier du Club Rambert a changé de physionomie... à son avantage ; le petit volume s'est enrichi ; il contient 85 morceaux dont beaucoup sont inédits.

La commission du Chansonnier mérite les félicitations de tous ceux qui ont le souci de la santé morale de nos jeunes gens. Multiplier les chants faciles, à la portée de tous, c'est lutter contre la chanson « bête » et malhonnête.

Cet aimable recueil est un trésor pour tous ceux qui aiment le chant ; tous les genres y sont représentés : chants de marche, délicats petits poèmes, chansons vieilles en patois, bluettes jolies. Dans tous ces petits morceaux à une ou plusieurs voix, les paroles s'adaptent fort bien à la musique.

Toutes ces mélodies sont franchement populaires ; elles célèbrent les beautés de notre patrie, la liberté, la joie de vivre, tout ce qu'il y a de grand et de noble.

La quatrième partie du Chansonnier contient quelques directions pratiques adressées aux jeunes alpinistes et données par un homme de l'art, conseils succincts concernant l'équipement, l'alimentation, la marche, les dangers et accidents et l'hygiène.

On ne saurait mieux résumer tout ce qu'un jeune homme doit savoir avant de s'aventurer dans la montagne ; on a joint l'utile à l'agréable.

Oh hé !... amis de nos montagnes, mettez dans vos sacs le « Chansonnier Rambert » ; en chantant, vous doublerez le plaisir que vous procureront vos courses.

« Chantons sur les montagnes, — Chantons la liberté. »

L. G.

PARTIE PRATIQUE

ENSEIGNEMENT DE LA RÉDACTION

Introduction.

Le plan d'études primaires prévoit trois heures au minimum pour l'enseignement de la composition française. Au début de chaque mois, le maître est tenu d'établir son programme mensuel dans lequel il indique, pour la branche qui nous intéresse, les sujets de composition qui seront traités.

Afin de procéder avec ordre, le maître peut établir son programme mensuel de la manière suivante :

Première semaine : Sujets préparés d'après textes analysés. Les idées principales serviront de plan.

Deuxième semaine : Titres des sujets inscrits au tableau noir suivis d'un plan commenté par le maître.

Troisième semaine : Titres des sujets inscrits au tableau noir. Pas de plan, seulement quelques renseignements complémentaires.

Quatrième semaine. Titres des sujets au tableau noir sans aucun commentaire.

Afin de faciliter ce travail, nous avons choisi un certain nombre de morceaux dus à la plume des meilleurs écrivains. Sous la rubrique : *remarques*, nous donnons quelques explications relatives aux idées, aux modifications que l'on peut apporter à l'ordre du sujet, au style, etc. Enfin, chaque texte à analyser est suivi d'un certain nombre de *sujets semblables* pour l'étude desquels on peut se servir du plan donné, moyennant quelques légères modifications.

Les leçons préparées que nous donnons ci-après se divisent de la façon suivante :

- a) *Genre narratif* : Narrations et fables.
- b) *Genre descriptif* : Descriptions, dissertations, portraits.
- c) *Genre épistolaire* : Lettres familières et lettres d'affaires.

PAUL CHAPUIS.

Leçon-type. (*Degré supérieur ; Ire semaine.*)

Le maître lit le texte une première fois afin que les élèves aient une idée générale du sujet. Ensuite il lit une seconde fois en s'arrêtant à la fin de chaque alinéa pour permettre aux élèves de dégager l'*idée principale*. Ces idées principales sont inscrites au tableau noir et forment le plan du sujet. Si le texte contient des mots nouveaux, ceux-ci sont également inscrits au tableau noir et expliqués. La lecture achevée, le maître donne des renseignements complémentaires.

Dans la rédaction, les élèves doivent tenir compte de ces trois règles élémentaires :

1° Les phrases doivent être courtes ; elles se terminent par un point ou un point virgule.

2° Avant de passer d'une idée principale à une autre, on met un point à la ligne.

3° Il faut, autant que possible, laisser de côté tout ce qui ne fait pas partie du sujet, afin de ne pas allonger inutilement la rédaction.

TEXTE A ANALYSER : **Le renard et les raisins.**

Certain renard gascon, d'autres disent normand,
Mourant presque de faim, vit au haut d'une treille
Des raisins mûrs apparemment
Et couverts d'une peau vermeille.
Le galant en eût fait volontiers un repas ;
Mais comme il n'y pouvait atteindre :
« Ils sont trop verts, dit-il, et bons pour des goujats. »

Fit-il pas mieux que de se plaindre? (LA FONTAINE.)

Idées principales. — Un renard, mourant de faim voit des raisins. — Il les mangerait volontiers, mais ne pouvant les atteindre, il déclare qu'ils sont trop verts. — *Idée morale* : Il n'est pas nécessaire de se plaindre lorsque nous ne pouvons pas arriver au but.

Remarques. — Cette fable, qui a souvent tenté le pinceau des artistes, est unique en son genre : elle incarne le désir qui ne se réalise jamais. Il faut bien établir le contraste qui existe entre ce renard maigre, misérable, mourant de faim, et ces superbes grappes de raisin à la peau veloutée. Ainsi, on fera mieux saisir toute l'étendue du renoncement du renard.

Dans l'idée morale, montrer que nous devrions toujours agir, lorsque nous avons des revers, comme le renard qui prend facilement son parti de l'inévitable et met même un grain de malice dans son renoncement.

Le mot *gascon* est ici synonyme de hâbleur, tandis que *normand* remplace le qualificatif rusé. Le *goujat* était un apprenti maçon ; peu à peu le sens de ce mot a dévié ; il est devenu un terme de mépris et représente un homme sale et grossier.

SUJETS SEMBLABLES . 1. Rien ne sert de se plaindre. — 2. Ne soyons pas envieux. — 3. Une vie de renoncement (biographie).

Le renard et les raisins. (*Travail d'un élève.*)

(Voir plus haut les idées principales.)

Un renard, poussé par la faim, s'approche d'un village. Il est maigre à tel point qu'il semble n'avoir que la peau sur les os. Chemin faisant, il passe devant une ferme dont la façade principale disparaît sous une treille magnifique. De belles grappes de raisins y pendent. Elles sont à peine dissimulées par les feuilles de vigne. Les raisins sont en pleine maturité et couverts d'une peau vermeille.

Le renard les voit et ses yeux luisent de convoitise. Il avance avec prudence ; le voilà devant la maison. Quand il est sûr que personne ne peut le voir, il appuie ses pattes de devant contre le mur et essaye d'attraper la grappe la plus rapprochée. Elle est encore trop éloignée et, malgré tous ses efforts, le renard ne peut l'atteindre. Alors, pour se consoler de sa mésaventure, il déclare que ces raisins sont trop verts et bons seulement pour des goujats.

Lorsque nous désirons une chose que nous ne pouvons obtenir, nous devrions

imiter la sagesse du renard. Malgré la faim, il sait renoncer sans se plaindre au fruit qu'il convoitait. Combien nous serions plus heureux si nous agissions comme lui.

P. CH.

RÉCITATION

L'apprenti maçon.

Plus tard je tiendrai la truelle ;	Et puis, je le regarde faire,
Je bâtirai mur et maison.	Pour être maçon à mon tour ;
En attendant, sur mon échelle,	C'est le métier que je préfère :
Je suis manoeuvre d'un maçon.	On chante au grand air, tout le jour !
Et je lui porte sur ma tête	Le mur monte, pierre sur pierre ;
Ce qu'il demande à tout moment,	On monte avec lui, haut, plus haut !...
Dans l'auge en bois que je tiens prête :	On peut faire une ville entière !
La chaux, le sable ou le ciment.	Voilà le métier qu'il me faut.

JEAN AICARD.

RÉDACTION. — **Le petit maçon** : Le dur apprentissage. — Le travail pénible et souvent dangereux sur les échelles et les échafaudages. — Joies d'accomplir un travail utile et d'apprendre un métier que l'on aime.

COMMENT ENSEIGNER LES SCIENCES A L'ÉCOLE PRIMAIRE ¹

L'aquarium scolaire. (Suite).

Dans l'aquarium, tous les facteurs de la vie se trouvent associés : animaux, plantes, eau, air, lumière. Les animaux carnivores s'entredévorent ou mangent les espèces herbivores qui, elles, se nourrissent de plantes. Celles-ci, à leur tour, utilisent comme aliment l'acide carbonique que produisent les animaux et engendrent l'oxygène sans lequel ces animaux ne sauraient exister.

Quant aux divers déchets provenant des plantes et des animaux, ils servent à l'alimentation de certaines espèces, ou sont lentement transformés, par des actions chimiques ou microbiennes, en substances diverses qui se dissolvent dans l'eau et sont en partie absorbées par les plantes.

L'aquarium constitue un petit monde qui se suffit à lui-même et n'exige, pour ainsi dire, aucun entretien ; c'est bien une image de l'étang, puisque les êtres — animaux et plantes — y trouvent des conditions à peu près semblables à celles de la nature.

LES ANIMAUX. Les espèces les plus intéressantes à étudier sont les suivantes :

Batraciens : triton, grenouille, rainette, crapaud (têtard).

Poissons : espèces de petite taille.

Insectes : dytique et sa larve, hydrophile, gyrim, notonecte, ranâtre, larves de libellule, de phrygane et de cousin.

Crustacés : crevette, cypris, cyclope, daphnie.

Vers : sangsue.

Mollusques : lymnée, planorbe, moule.

¹ Voir *l'Éducateur*, nos 17, 25 et 26.

Répartition des animaux. Si l'on a un grand aquarium, on y pourra mettre un, deux ou trois échantillons de chaque espèce (à l'exception toutefois des larves de dytique qui, étant trop féroces, doivent être isolées, des crustacés, des vers et des hydres qui seraient immédiatement la proie des carnassiers).

Je vais supposer que l'aquarium scolaire est composé de six bocaux de deux litres de capacité disposés comme l'indique la figure 2 (n° 26 de *l'Éducateur*).

Dans chaque bocal, rempli d'eau jusqu'à 1 ou 2 cm. du goulot, on mettra trois ou quatre branches de plantes aquatiques qui flotteront librement, ou une petite touffe d'algues. Les animaux pourront être répartis de la façon suivante :

N° 1. — *Batraciens* : une très petite grenouille, une rainette, un triton et deux têtards de crapaud. Une plaque de liège, qui flottera sur l'eau, permettra à la grenouille de se maintenir à la surface.

Principales observations à faire : locomotion, respiration.

N° 2. — *Poissons* : trois petits poissons, dont deux épinoches (mâle et femelle). L'eau doit être très pure et bien aérée.

Principales observations à faire : locomotion, respiration, instinct batailleur des épinoches.

N° 3. — *Insectes* : Un dytique, un hydrophile, quelques gyrins, un notonecte.

Principales observations à faire : locomotion, respiration, mœurs carnassières du dytique et du notonecte.

Après quelques jours de jeûne, introduire dans l'aquarium un petit animal (têtard, poisson, lymnée) et assister au repas des insectes (qui, laissés sans nourriture, finiraient par s'entre dévorer). Changer l'eau le lendemain.

Remarque. Ne pas mettre beaucoup de plantes dans le bocal, car elles gêneraient les évolutions de ces espèces agiles, dont on pourra remarquer l'adaptation parfaite à la natation.

N° 4. — *Insectes* : une ranâtre, une larve de libellule, deux larves de phrygane, nombreuses larves de cousin.

Remarque. Les larves de phrygane n'étant pas organisées pour nager seraient condamnées à rester au fond de l'eau, si l'on n'avait le soin de mettre dans le bocal de longues herbes atteignant la surface, et le long desquelles elles peuvent grimper.

Principales observations à faire : Ranâtre : attitudes, adaptation des pattes antérieures à la préhension.

Libellule : natation à reculons, mues et métamorphoses.

Phrygane : étui protecteur, métamorphoses.

Cousin : respiration, mues, métamorphoses.

Remarque. La larve du dytique, qui est très féroce, devra être isolée des autres larves. A la rigueur, on pourra la mettre dans le n° 3. On observera son mode de locomotion, sa respiration, ses mœurs carnassières.

N° 5. — *Crustacés* : une dizaine de crevettes, une vingtaine de petits crustacés (cypris, cyclope, daphnie...).

Principales observations à faire : locomotion et instinct maternel des crevettes; observation, à la loupe, de l'organisation des petits crustacés.

N° 6. — *Vers. Mollusques. Rayonnés* : plusieurs sangsues, deux lymnées, deux planorbes, une moule, des hydres.

Principales observations à faire :

Sangsue : Une petite sangsue brune — très commune en France — est intéressante par sa reproduction. Ses œufs sont réunis dans des cocons ovoïdes de 4 à 6 mm. de long que l'animal fixe souvent sur les parois de l'aquarium et dont il est, par suite, très facile d'observer l'évolution.

Lymnée et planorbe : Observer la reptation, la façon de manger, la respiration, la ponte, l'évolution des œufs.

Hydre : Observer la façon dont l'animal capture ses proies. En raison de leur petite taille, il est préférable de mettre les hydres dans un petit aquarium.

Étiquettes explicatives. Je conseille de disposer, au-dessus de chaque bocal, une étiquette explicative mentionnant : le nom des animaux, ainsi que l'énumération des principales observations à faire et portant un dessin schématique destiné à préciser les caractères à examiner.

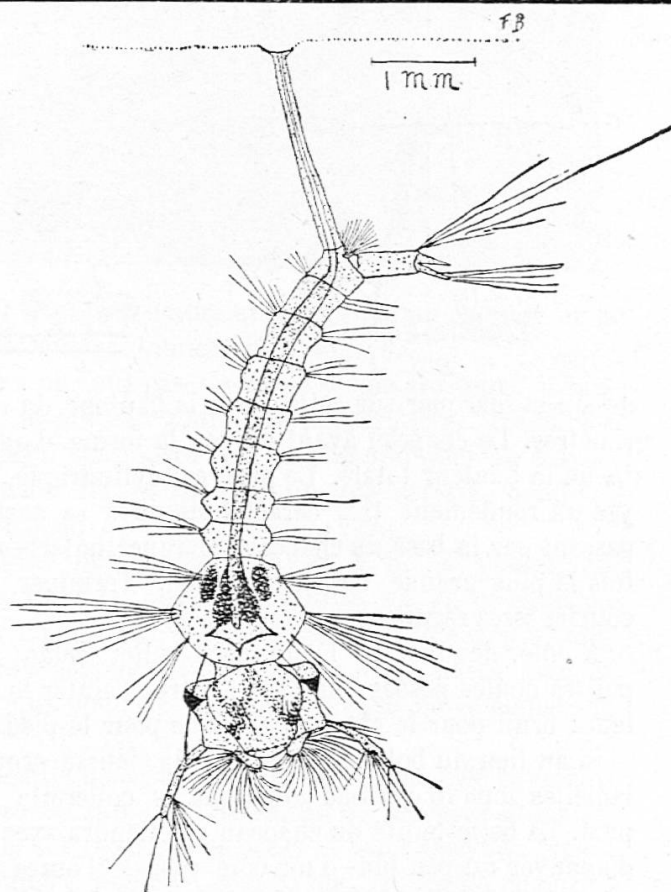
Larve de cousin

(grossie 10 fois)

dans la position qu'elle prend lorsqu'elle vient à la surface pour respirer ¹.



Remarquer la disposition du tube, qui termine l'abdomen, et par lequel l'animal absorbe l'air atmosphérique.



¹ Figure extraite de l'*Aquarium de Chambre*, Dr F. Brocher.

Alimentation des animaux. La plupart des animaux trouvent généralement leur nourriture dans l'aquarium, soit qu'ils aient un régime herbivore, soit qu'ils s'entre dévorent. Toutefois, il est bon d'alimenter les espèces carnassières en leur donnant, une ou deux fois par semaine, quelque petit animal (têtard ou poisson), ou simplement des vers de terre coupés en morceaux — non du pain, parce qu'il se putréfie vite et impose de renouveler l'eau, ce qu'il faut autant que possible éviter.

(A suivre.) P. CHAUVET.

DESSIN (Voir *Educateur*, n° 23).

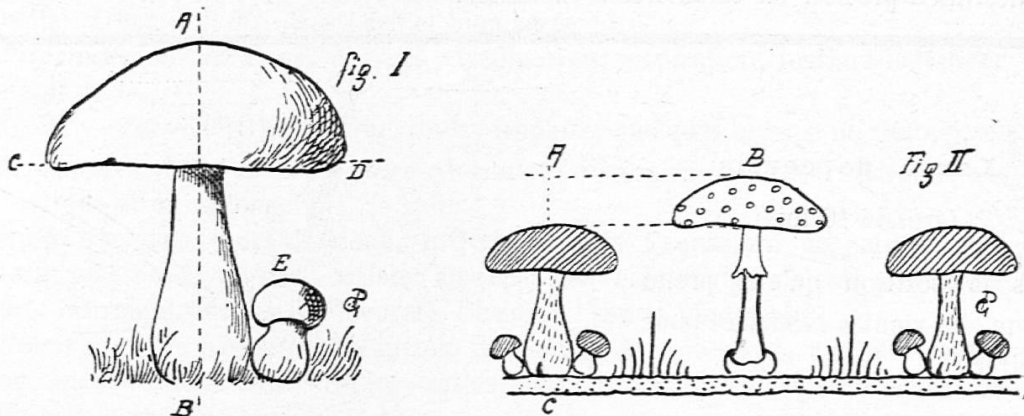
Degré inférieur :

Le champignon. — On ne peut présenter un modèle plus intéressant à nos petits élèves que ceux-ci dessinent toujours avec grand plaisir.

Après avoir montré quelques spécimens de champignons, on en choisira un de forme très simple, par exemple : le bollet, ou encore la fausse oronge d'une si belle couleur, bien que vénéneuse ; l'un et l'autre sont faciles à dessiner. Comme la cerise, le champignon se prête fort bien à un exercice de modelage qui doit précéder la leçon de dessin.

Le bollet est composé de deux parties parfaitement distinctes : le pied et le chapeau.

Commencer par tracer une ligne verticale A B (fig. 1) passant par le milieu du



dessin et marquer sur cette ligne la hauteur du champignon, environ 6 à 8 centimètres. Le chapeau ayant un peu la forme d'une ombrelle occupera environ le $\frac{1}{3}$ de la hauteur totale. Le pied est cylindrique, mais pas toujours très droit ; il y a un renflement très caractéristique à sa partie inférieure. Sur la ligne C D, passant par la base du chapeau, marquer la largeur de ce dernier, environ trois fois la plus grande largeur du pied. Terminer le dessin du chapeau par une courbe assez régulière.

A côté, dessiner en E un petit bollet sortant de terre et semblable à deux petites boules posées l'une sur l'autre. Teinter le dessin avec le crayon de couleur : brun pour le chapeau et jaune pour le pied.

Si au lieu du bollet on dessine la fausse oronge, faire remarquer les petites lamelles sous le chapeau ainsi que la collerette placée à la partie supérieure du pied. La belle teinte du chapeau s'obtiendra avec le crayon rouge, en ayant soin d'appuyer un peu plus d'un côté que de l'autre pour obtenir un peu de relief. C'est avec la gouache que l'on fera les points blancs.

Afin d'initier peu à peu les élèves aux éléments d'adaptation décorative, faire dessiner, soit librement à la maison, soit en classe, une bordure dans laquelle on trouvera les principes de l'alternance (fig. 2, A B), les proportions de la bordure peuvent varier. On emploiera quatre couleurs au maximum.

Degré intermédiaire :

La feuille d'acacia ; dessin au pinceau. — Cette feuille d'un aspect très dégagé est toute indiquée pour un exercice au pinceau.

Les élèves ont sans doute fait auparavant quelques exercices élémentaires de dessin au pinceau, aussi l'étude de l'acacia ne présentera aucune difficulté.

Une condition essentielle pour réussir, c'est de ne jamais préparer une teinte trop liquide, si l'on veut obtenir des taches bien fondues, c'est-à-dire éviter une



séparation trop brusque de la teinte entre l'ombre et la lumière, ou le clair et le foncé. Un peu de gouache dans la couleur donnera plus de *liant*.

Les folioles de la feuille d'acacia ne sont pas toutes de même grosseur ; il faudra donc appuyer plus fortement le pinceau pour faire les premières. L'exercice doit être fait directement au pinceau. On pourra tout au plus indiquer au crayon la direction des nervures, mais quand l'élève aura acquis une certaine habileté, il pourra très bien se passer du crayon.

On fera d'abord exécuter quelques lignes (nervures) Pl. 3, fig. A, pour habituer l'élève à tirer des lignes avec légèreté ; puis une feuille, fig. B, et enfin un ensemble, fig. C, que l'on pourra compliquer à volonté suivant le degré d'habileté des élèves. Les folioles situées à gauche des nervures seront faites avec la main gauche. Il est bien entendu que pour cet exercice chaque élève copiera le petit rameau placé devant lui.

Au point de vue décoratif, la feuille d'acacia peut donner lieu à de ravissantes adaptations : « encadrement, couverture de livre, motif de broderie anglaise, etc. » Donner quelques indications sur ces arrangements et demander aux élèves de composer une décoration simple : angle d'album, fig. D ; fin de chapitre, fig. E.

Si pour la copie de la feuille, on prend de la couleur verte, il n'est pas nécessaire d'en faire de même pour la composition décorative, qui pourra s'exécuter sur du papier de couleur et par conséquent devra s'harmoniser avec la couleur du papier qui fera fond.

Degré supérieur :

Perspective d'un objet cylindrique ; un pot à lait, une mesure, un tamis, etc.



**HORLOGERIE
- BIJOUTERIE -
ORFÈVREURIE**



Récompenses obtenues aux Expositions
pour fabrication de montres.

Bornand-Berthe

Lausanne

8, Rue Centrale, 8

Montres garanties en tous genres et de tous prix : **argent** 12, 16, 25, 4. jusqu'à fr. 100 ; **or** pour dames de 38 à 250 fr. ; pour messieurs de 110 à 300 fr. — **Bijouterie** or 18 karats, doublée et argent. — **Orfèvrerie de table** : en argent contrôlé : couvert depuis fr. 18,50, cuillères café, thé, dessert depuis fr. 40 la douzaine, etc. — **Orfèvrerie** en métal blanc argenté, 1^{er} titre garanti : couverts depuis fr. 5, cuillères café de fr. 18 la douzaine.

RÉGULATEURS — ALLIANCES

10 % de remise au corps enseignant.

Envoi à choix.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Places primaires au concours.

Instituteur: Corsier sur Vevey (Monts de Corsier): fr. 1600, plus logement et jardin: 25 juillet.

Chavannes-le-Chêne: fr. 1600 et autres avantages légaux; 1^{er} août.

Institutrice: Chevroux: fr. 1000, plus fr. 200 pour indemnité de logement et bois nécessaire au chauffage de la salle d'école; 29 juillet.

Essertines-sur-Rolle: Maitresse d'école enfantine et de travaux à l'aiguille: fr. 750, plus fr. 100 d'indemnité de logement; 1^{er} août.

Dans sa séance du 11 juillet, le Conseil d'Etat a nommé M. Paul **Mottaz**, actuellement à Susevaz, en qualité d'instituteur à l'Ecole de réforme des Croisettes.

Institutrice primaire aimerait trouver à Lausanne une place soit comme demoiselle de compagnie, lectrice ou gouvernante auprès d'enfants. Bons certificats à disposition. Entrée 15 septembre ou 1^{er} octobre au plus tard. Vie de famille est préférée à salaire élevé. Offres à la Gérance de l'*Educateur*.

Le Comité de

L'ASILE RURAL VAUDOIS A ECHICHENS

met au concours la place **d'instituteur** dans cet asile. Entrée en fonctions au plus tard le 1 novembre. — Adresser les offres de service jusqu'au **26 juillet** au président du Comité, M. BOREL, à Bussy sur Morges, lequel donnera tous les renseignements nécessaires.

Course d'école au Bouveret

Le plus joli but de promenade autour du Lac est sûrement le *BOUVERET*.

A 5 minutes du débarcadère vous trouverez au

 **Chalet Bel-Air** 

des consommations de toute espèce, chaudes et froides. — Grand jardin ombragé.

Jeux divers. — Canotage.

Prix spéciaux pour Ecoles et Sociétés. S'annoncer si possible à l'avance.

(Zag. M. 320)

Se recommande : Le Tenancier.

Ne buvez que l'Eau d'HENNIEZ

L'exiger partout

Eau de Cure et de table sans rivale

Dépôts dans les principales localités.

■ ■ HENNIEZ-LITHINÉE ■ ■

La plus pure des Eaux de source

**Eau bicarbonatée, alcaline et acidulée,
lithinée.**

Grâce à sa minéralisation, cette eau passe rapidement dans les intestins et dans la circulation.

Se recommande en coupage, avec le vin, les sirops, etc.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Rue de la Louve, 4 LAUSANNE — NYON, en face de la Croix-Verte.

Téléphone 1719

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique : *Funèbres Lausanne.*

Escompte 10 % sur cercueils et couronnes commandés au magasin de Lausanne par les membres de la S. P. V.

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, à Lausanne. Enseignements et conférences gratuits.

Mobilier scolaire hygiénique

BREVETÉ

Meubles à transformations

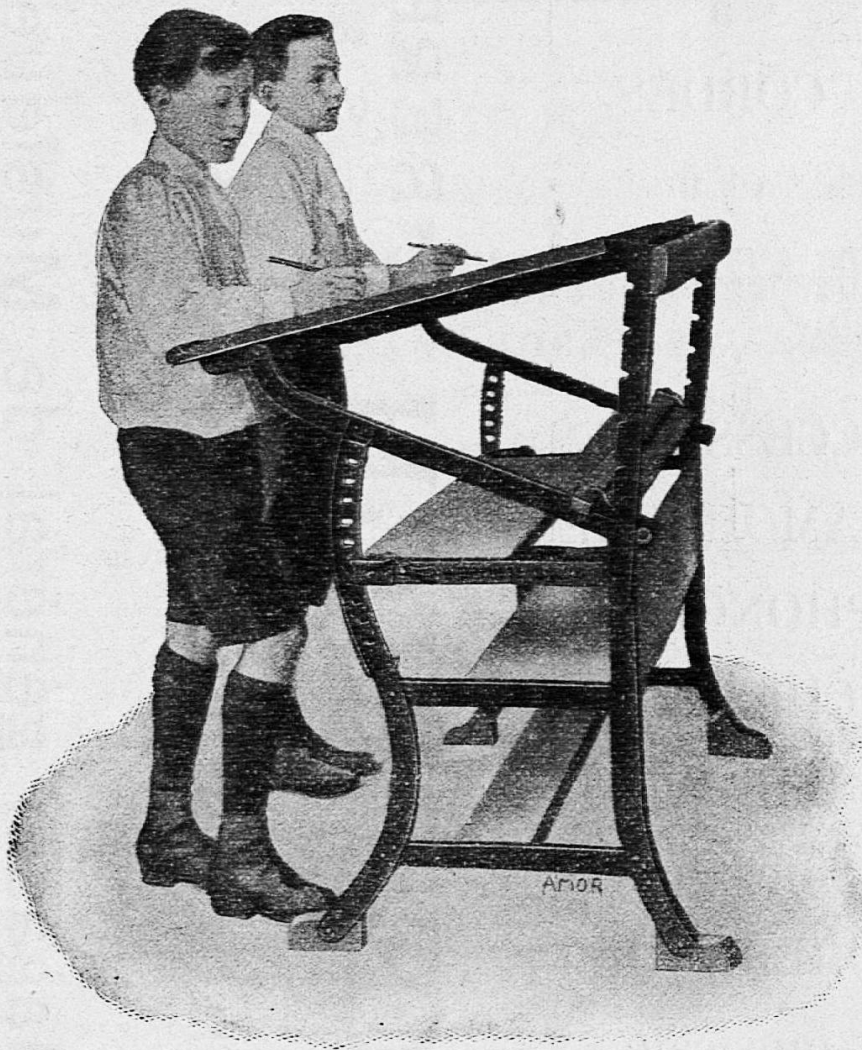
Anc. Maison A. MAUCHAIN

Jules RAPPA Succ.

GENÈVE, 2, place Métropole, — LAUSANNE, 18, rue du Midi.

7 médailles d'or, les plus hautes récompenses accordées au mobilier scolaire dans les dernières expositions nationales et internationales.

Recommandé par le Département de l'Instruction publique.
Nombreuses attestations à disposition.
Demandez le Catalogue général, franco.



Des modèles sont prêtés gratuitement pour être mis à l'essai dans les écoles.
La fabrication peut se faire dans toute localité, s'entendre avec la maison.

Tableaux d'ardoise artificielle Eternit en couleur grise, brune, verte noire etc., etc.

Envoi d'échantillons gratis.

Tables d'école à 2 places, fer forgé, s'adaptant à toutes les tailles.
fr. 35.— et 42,50 sur bases bois.

40 000 pupitres Mauchain sont en usage dans les Ecoles de la Suisse Romande.

Installation sur bases fer à rouleaux permettant le nettoyage complet des planchers des classes.

Coffres-forts Epargne: Fix breveté. Porte-cartes géographiques.

Demandez le Catalogue général gratis et franco.

PIANOS DROITS

Le plus GRAND CHOIX

MUSIQUE
HARMONIUMS
INSTRUMENTS

à
CORDES

et à
VENT

et

ACCESSOIRES
GRAMOPHONES
PHONOLAS
ORCHESTRIONS
INSTRUMENTS
en tous genres

LIBRAIRIE
musicale

ABONNEMENTS

LIBRAIRIE
théâtrale

FOETISCH FRÈRES
— (S. A.) —

Maison pour l'enseignement musical

et

Magasin général de Musique

A LAUSANNE, A VEVEY ET A NEUCHÂTEL

PIANOS A QUEUE

PRIX MODÉRÉS

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XLIX^{me} ANNÉE. — No 30-31.

LAUSANNE — 2 Août 1913.



L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·RELIG·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne.

Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : A. Dumuid, instituteur, Bassins.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : L. Quartier, instituteur, Boudry.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



EDITION „ATAR”, GENÈVE

La maison d'édition ATAR, située à la rue de la Dôle, n° 11 et à la rue de la Corraterie n° 12, imprime et publie de nombreux manuels scolaires qui se distinguent par leur bonne exécution.

En voici quelques-uns :

Exercices et problèmes d'arithmétique , par <i>André Corbaz</i> ,	
1 ^{re} série (élèves de 7 à 9 ans)	0.70
» livre du maître	1. —
2 ^{me} série (élèves de 9 à 11 ans)	0.90
» livre du maître	1.40
3 ^{me} série (élèves de 11 à 13 ans)	1.20
» livre du maître	1.80
Calcul mental	1.75
Exercices et problèmes de géométrie et de toisé	1.50
Solutions de géométrie	0.50
Livre de lecture , par <i>A. Charrey</i> , 3 ^{me} édition. Degré inférieur	1.50
Livre de lecture , par <i>A. Gavard</i> . Degré moyen	1.50
Livre de lecture , par <i>MM. Mercier et Marti</i> . Degré supérieur	3. —
Premières leçons d'allemand , par <i>A. Lescaze</i>	0.75
Manuel pratique de la langue allemande , par <i>A. Lescaze</i> ,	
1 ^{re} partie, 7 ^{me} édition.	1.50
Manuel pratique de la langue allemande , par <i>A. Lescaze</i> ,	
2 ^{me} partie, 5 ^{me} édition	3. —
Lehrbuch für den Unterricht in der deutschen Sprache ,	
par <i>A. Lescaze</i> , 1 ^{re} partie, 3 ^{me} édition	1.40
Lehrbuch für den Unterricht in der deutschen Sprache ,	
par <i>A. Lescaze</i> . 2 ^{me} partie, 2 ^{me} édition	1.50
Lehr-und Lesebuch , par <i>A. Lescaze</i> . 3 ^{me} partie, 3 ^{me} édition	1.50
Notions élémentaires d'instruction civique , par <i>M. Duchosal</i> .	
Edition complète	0.60
— réduite	0.45
Leçons et récits d'histoire suisse , par <i>A. Schütz</i> .	
Nombreuses illustrations et cartes en couleurs, cartonné	2. —
Premiers éléments d'histoire naturelle , par <i>E. Pittard</i> , prof.	
3 ^{me} édition, 240 figures dans le texte	2.75
Manuel d'enseignement antialcoolique , par <i>J. Denis</i> .	
80 illustrations et 8 planches en couleurs, relié	2. —
Manuel du petit solfège , par <i>J.-A. Clift</i>	0.95
Parlons français , par <i>W. Plud'hun</i> . 16 ^{me} mille	1. —
Comment prononcer le français , par <i>W. Plud'hun</i>	0.50
Histoire sainte , par <i>A. Thomas</i>	0.65
Pourquoi pas ? essayons , par <i>F. Guillermet</i> . Manuel antialcoolique.	
Broché	1.50
Relié	2.75
Les fables de La Fontaine , par <i>A. Malsch</i> . Edition annotée, cartonné	1.50
Notions de sciences physiques , par <i>M. Juge</i> , cartonné	2.90
Pour les tout petits , par <i>H. Estienne</i> .	
Poésies illustrées, 4 ^{me} édition, cartonné	2. —
Manuel d'instruction civique , par <i>H. Elzinger</i> , prof.	
II ^{me} partie, Autorités fédérales	2. —

L'ÉCOLE ALLEMANDE A NAPLES

appartenant à la Communauté Évangélique, **cherche** pour le 1^{er} octobre une **maîtresse** de la Suisse française. 25 leçons par semaine de langue et littérature française. 2400 fr. par an. Frais de voyage 150 fr. Deux mois de vacances. Trois années de contrat. Envoyer copie des certificats d'études, de bonne santé et photographie au directeur **Friedrich Kleber, Naples, Egiziaca 60.**

ORPHELINAT DE DAILLENS-PENTHAZ COSSONAY

Ensuite de démission honorable du titulaire, la Direction de l'Orphelinat (23 fillettes) est ouverte au concours jusqu'au 18 août.

Traitement : 1200-1600 fr. (suivant famille) logement et entretien gratuits.

Les instituteurs mariés, comme aussi les institutrices, peuvent s'inscrire et se procurer les renseignements auprès de M. Schumacher, président du Comité, à Dailens.

Les années au service de l'Orphelinat comptent pour la retraite.

Lehrstelle für Französisch an der Kantonsschule Zürich.

An der Kantonalen Handelsschule in Zürich ist auf Beginn des Winterhalbjahres 1913/14 eine durch Rücktritt freigewordene Lehrstelle für französische Sprache zu besetzen. Die Bewerber müssen die Prüfung für das höhere Lehramt in Französisch oder das Lizentiatenexamen bestanden haben oder einen gleichwertigen akademischen Ausweis besitzen. Kandidaten, deren Muttersprache die französische Sprache ist, müssen auch die deutsche Sprache ausreichend beherrschen. Die Anmeldungen sind schriftlich unter Darstellung des Bildungsganges und der bisherigen Tätigkeit und begleitet von Fähigkeitsausweisen und Zeugnissen mit der Aufschrift : « Bewerbung um eine Französisch-Lehrstelle » bis 20. August 1913 der Erziehungsdirektion einzureichen. **Nähere Auskunft erteilt das Rektorat der Handelsschule.** O.F. 3390

Die Erziehungsdirektion des Kantons Zürich.

Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine à ZURICH

Assurance avec ou sans participation aux bonis d'exercice.

Coassurance de l'invalidité.

Tous les bonis d'exercices font retour aux assurances avec participation.

Assurance de risque de guerre sans surprime. — Police universelle

Excédent total disponible plus de fr. 16 807 000.

Fonds total plus de fr. 136 269 000. Assurances en cours plus de fr. 272 480 000.

Par suite du contrat passé avec la **Société pédagogique de la Suisse Romande**, ses membres jouissent d'avantages spéciaux sur les assurances en cas de décès qu'ils contractent auprès de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine.

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, à Lausanne, **Renseignements et conférences gratuits.**

LIBRAIRIE PAYOT & C^{IE}, LAUSANNE

60 ct. - *Le Roman Romand* - 60 ct.

Mettre à la portée de toutes les bourses

dans des volumes agréables à lire, parce que bien imprimés et d'un format commode et élégant, les *chefs-d'œuvre* des plus célèbres écrivains romands, tel est le but du *Roman Romand*.

Le « Roman Romand » publie

les meilleurs ouvrages de nos auteurs vaudois, genevois, neuchâtelois, jurassiens, fribourgeois, valaisans. Chaque numéro, du prix de **60 centimes net**, contient la

matière d'un grand roman complet.

NOUVELLES ROMANDES ^{No 10}

par Edouard ROD

Ces nouvelles, par leur sujet, leur cadre, leur originalité, leur saveur, sont bien de chez nous. Nulle part Edouard Rod n'a déployé plus de réalisme, plus d'amertume, plus de pitié pour les humbles que dans la *Grande Jeanne*, dont l'héroïne est cette pauvre vieille qui, la hotte au dos, fait plusieurs lieues chaque jour pour faire vivre un mari quasi-aveugle, un fils estropié, une belle-fille sans cesse alitée, et dont les petits-fils, son espérance, tournent mal les uns après les autres. Jamais il n'a mis en relief plus d'observation aiguë que dans *Pension de famille*, où viennent se heurter des gens arrivés de tous les points de l'Europe et qui est comme une image en raccourci de la Suisse cosmopolite et hôtelière.

A côté de cela, que de fraîcheur dans ces impressions d'enfance ou de jeunesse qui ont pour titres les *Knies*, *Souvenirs de Noël* !

JEAN-JACQUES ROUSSEAU ^{No 11}

Edition du
bi-centenaire

& LE PAYS ROMAND

Si Rousseau est le citoyen du monde, comme l'ont prouvé les fêtes grandioses dont sa mémoire a été naguère l'objet, il n'en appartient pas moins de façon plus particulière à notre cher pays romand qu'il a traversé au cours de son aventureuse jeunesse, et en lequel il est venu se fixer en certaines heures troublées de sa vie. C'est avec amour qu'il en a parlé dans des pages merveilleuses de vérité et d'harmonie, éparses dans l'œuvre immense. M. le Prof. Eugène Ritter, de l'Université de Genève, s'est chargé de les rassembler et il a mis à cela toute sa science et tout son cœur. Ce volume est un pieux hommage à celui dont le génie extraordinaire rendit jaloux Voltaire lui-même et dont Gustave Lanson a pu dire qu'on le trouve à l'entrée de toutes les avenues du temps présent.